



Version intérimaire

ADDENDA 2023-2025 AU PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE 2016-2020

Direction de santé publique

15 mai 2024

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord**

Québec 

Réduire l'impact des changements climatiques sur la santé

Changements climatiques

État de situation

En 2022 et 2023, la région de la Côte-Nord est affectée par des événements météorologiques extrêmes. En effet, en décembre 2022, une tempête hivernale avait causé une panne électrique durant quelques jours, et ce, dans plusieurs villes de la région. Certains cas d'intoxication au monoxyde de carbone reliés à l'utilisation de génératrices ont été relevés. Des centres chauffés ont été ouverts par les municipalités pour accueillir la population durant cette période.

L'été 2023 a été marqué par plusieurs feux de forêt, autant sur la Côte-Nord qu'au reste du Canada. Les fumées de ces feux ont fortement contribué à la dégradation de la qualité de l'air exposant ainsi la population à de fortes concentrations de particules. Au début du mois de juin, les feux avaient débuté à proximité de la ville de Sept-Îles. Les autorités municipales avaient décidé de mettre la ville en état d'urgence. Des plans d'évacuation avaient été mis en place pour les secteurs les plus à risque, ce qui avait permis l'évacuation des populations quand les feux s'étaient rapprochés de la ville. La Direction de santé publique a été activement mobilisée jusqu'à ce que les feux aient diminué en nombre et en ampleur.

Enjeux

Le territoire de la Côte-Nord est l'un des plus grands du Québec en superficie. La région est composée de six municipalités régionales de comté (MRC); cinq en bordure du littoral dont une municipalité isolée du réseau routier et une autre isolée au Nord. Un seul réseau routier parcourt la région de Tadoussac à Kegaska. À partir de Kegaska, il y a absence de lien routier jusqu'à Blanc-Sablon. Les événements météorologiques extrêmes peuvent être un facteur de risque à l'intégrité des infrastructures routières, ce qui peut causer des bris de services et rendre vulnérables les communautés touchées.

Une des particularités de la Côte-Nord est la présence de neuf communautés autochtones dispersées sur l'ensemble des MRC. Dans le contexte climatique actuel, des collaborations sont établies avec ces différentes communautés pour mener des actions communes d'adaptation et de sensibilisation.

Changements climatiques

Orientation	Action à réaliser	Indicateur	Cible 2024-2025	Responsable	Partenaire
<p>1. Réaliser l'appréciation des vulnérabilités et des risques régionaux associés aux changements climatiques (VRAC)</p>	<p>1.1. Déterminer les aléas et la probabilité d'occurrence</p> <p>1.2. Déterminer les effets sur la santé et les populations à risque</p> <p>1.3. Déterminer l'exposition</p> <p>1.4. Déterminer la sensibilité</p> <p>1.5. Déterminer la capacité d'adaptation</p> <p>1.6. Construire des chaînes d'impact</p> <p>1.7. Déterminer les conséquences potentielles</p> <p>1.8. Représenter et déterminer le niveau de risque</p> <p>1.9. Animer des ateliers d'appréciation du risque</p> <p>1.10. Rédiger le rapport et déployer une stratégie de diffusion</p> <p>1.11. Planifier une mise à jour et le traitement des risques</p>	<p>Réalisation du portrait des vulnérabilités et des risques régionaux entrepris pour la totalité des MRC de la Côte-Nord</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication du rapport VRAC 	<p>VRAC sera complété à 100 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe santé environnementale (SE) • Équipe prévention et promotion de la santé (PP) • Équipe santé au travail (SAT) • Surveillance • Communauté en santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) • MRC • Municipalités • Ministère de la Sécurité publique (MSP) • Organisation régionale de la sécurité civile (ORSC) • SOPFEU • Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) • Ouranos • Environnement Côte-Nord • Communautés autochtones

Changements climatiques

Orientation	Action à réaliser	Indicateur	Cible 2024-2025	Responsable	Partenaire
2. Concevoir un plan d'adaptation régionale de santé publique au climat (PARC)	2.1. Planifier et cadrer le plan d'adaptation 2.2. Repérer les mesures d'adaptation 2.3. Évaluer les mesures d'adaptation 2.4. Évaluer la réduction des risques 2.5. Assurer l'évaluation des processus et le suivi des mesures 2.6. Réduire la sensibilité de la population aux impacts des changements climatiques 2.7. Soutenir les partenaires pour l'adaptation	Réalisation du plan d'adaptation régionale de santé publique <ul style="list-style-type: none"> • Publication du PARC 	PARC complété à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • SE • PP • SAT • Surveillance • Communauté en santé 	<ul style="list-style-type: none"> • INSPQ • MRC • Municipalités • MSP • ORSC • SOPFEU • MELCCFP • Ouranos • Environnement Côte-Nord • Communautés autochtones
3. Soutenir les partenaires dans l'élaboration du plan climat	3.1. Signer une entente de partenariat avec Environnement Côte-Nord 3.2. Diffuser une offre de service de santé publique pour accompagner les MRC dans le plan climat 3.3. Participer activement aux travaux sur le Plan Climat des MRC	Soutien aux partenaires dans l'analyse des risques à la santé des aléas climatiques et leur accompagnement dans les actions d'adaptation <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des équipes de santé publique • Proportion des MRC participants au projet 	100 % de soutien	<ul style="list-style-type: none"> • SE • PP • SAT • Surveillance • Communauté en santé 	<ul style="list-style-type: none"> • INSPQ • MRC • Municipalités • MELCCFP • Ouranos • MAMH • Environnement Côte-Nord • Communautés autochtones

Changements climatiques

Orientation	Action à réaliser	Indicateur	Cible 2024-2025	Responsable	Partenaire
4. Intégrer des actions liées à l'atténuation et à l'adaptation des changements climatiques aux environnements favorables	4.1. Promouvoir un aménagement intégré du territoire et de la mobilité, qui mise sur des milieux de vie complets à l'échelle humaine active et collective 4.2. Promouvoir des environnements alimentaires durables et équitables comprenant des aliments sains, locaux et privilégiant les protéines végétales 4.3. Soutenir les partenaires dans une atténuation conséquente, favorable à la santé et équitable 4.4. Renforcer et améliorer l'activité « Rallye sur la côte »	Réalisation des évaluations de l'impact sur la santé (EIS) <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de EIS Analyse des études d'impacts sur l'environnement (EIE) des projets <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de EIE Analyse des schémas d'aménagement et de développement <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de schémas d'aménagement et de développement 	100 % d'actions d'atténuation et d'adaptation intégrées	<ul style="list-style-type: none"> • SE - PP • Surveillance • Communauté en santé 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités • MELCCFP • MAMH • MTMD • MSP • INSPQ • Communautés autochtones
5. Soutenir le comité de carboneutralité du CISSS de la Côte-Nord	5.1. Participer aux rencontres du comité de développements durables	Participation de la santé publique aux rencontres du comité de développement durable <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres 	100 % de participation aux rencontres	Direction des services techniques, de l'hôtellerie et de la logistique	<ul style="list-style-type: none"> • SE-PP • Surveillance
6. Réaliser un plan de lutte intégré aux changements climatiques	6.1. Former les équipes de santé publique en changements climatiques 6.2. Répertoire les actions de santé publique en changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un plan de lutte intégré aux changements climatiques • Renforcement des capacités des gestionnaires et des intervenants sur la reconnaissance des impacts des changements climatiques sur la santé • Nombre de formations suivies 	50 % de travaux réalisés	<ul style="list-style-type: none"> • SE - PP • Surveillance • SAT • MI • Communauté en santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement Côte-Nord • MRC • Municipalité • Communautés autochtones

Changements climatiques

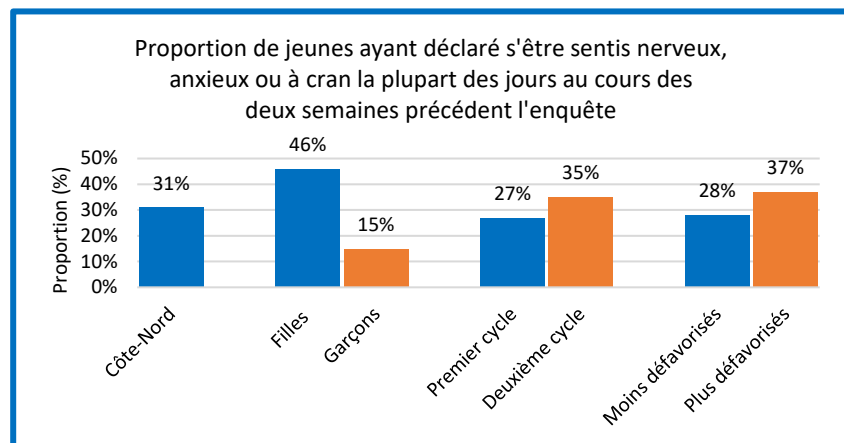
Orientation	Action à réaliser	Indicateur	Cible 2024-2025	Responsable	Partenaire
7. Élaborer des stratégies de communication pour rendre apparents le rôle de la santé publique et son positionnement dans la lutte aux changements climatiques	7.1. Créer des infographies vulgarisées 7.2. Mettre à jour le site Internet du CISSS de la Côte-Nord	Accroissement de la visibilité du positionnement et du rôle de santé publique en changements climatiques <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de publications et de sorties médiatiques sur des sujets liés aux changements climatiques 	100 % de publications visant les changements climatiques	Direction des communications, affaires juridiques et corporatives	<ul style="list-style-type: none"> • SE-PP • Surveillance • Communauté en santé • MI

Santé mentale positive

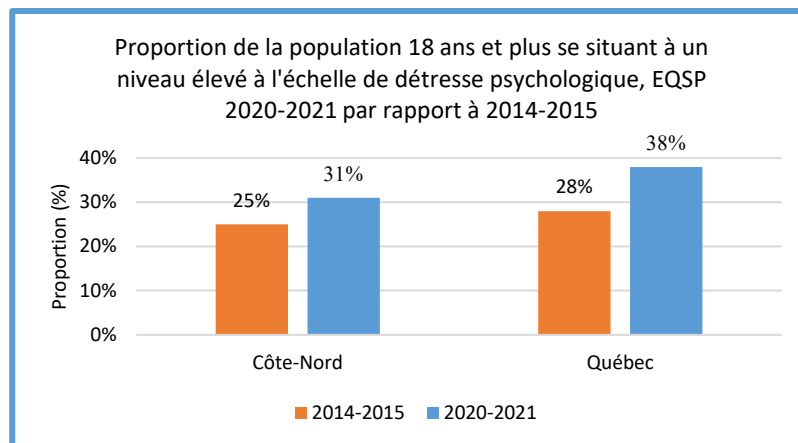
Santé mentale positive

Principaux constats

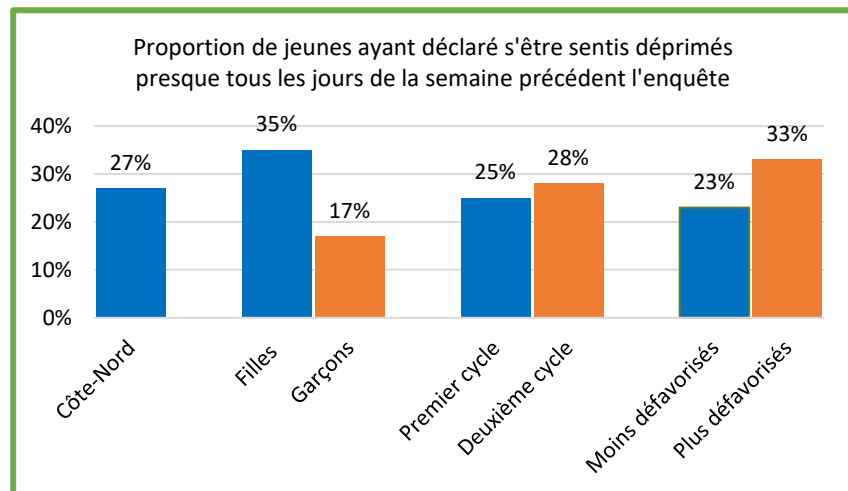
Constat 1 : Sentiment de nervosité et d'anxiété chez le tiers des jeunes de la région et chez près de la moitié des filles



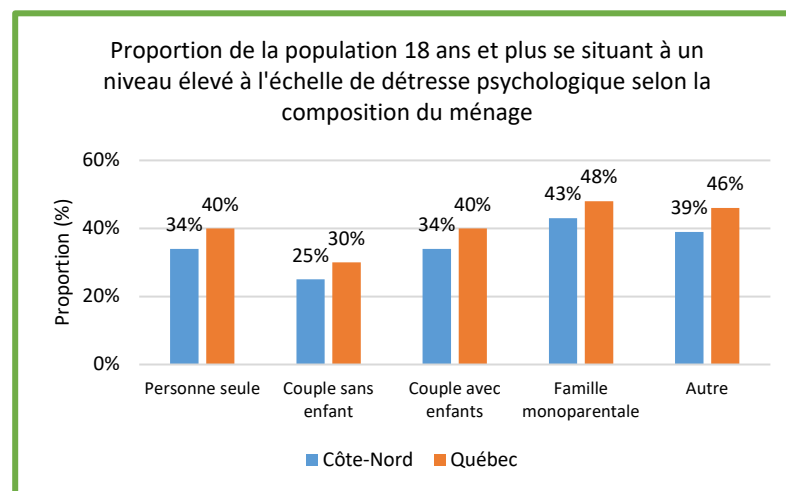
Constat 2 : Niveau de détresse psychologique élevé et en hausse chez la population âgée de 18 ans et plus



Constat 3 : Niveau de dépression plus élevée chez certains groupes de jeunes



Constat 4 : Niveau élevé de détresse psychologique selon les catégories de ménages



Sources : Tableaux 1 & 3 : COMPASS-Québec 2022-2023; Tableaux 2 & 4 Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), cycle 2020-2021, gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

Santé mentale positive

Orientation	Action à réaliser	Indicateur	Cible 2024-2025	Responsable	Partenaire
<p>1. Collaborer dans le cadre d'une entente formelle avec le réseau de l'éducation pour la planification conjointe et la mise en œuvre d'actions de promotion et de prévention (Approche École en santé (AÉS))</p>	<p>1.1 Revoir les modalités de collaboration formelles avec les centres de services scolaires</p> <p>1.2 Consolider le soutien et l'accompagnement à la planification conjointe et la mise en œuvre d'actions de promotion et de prévention en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soutenant les intervenants (expertise-conseil, transfert de connaissances, formation, outils) qui accompagnent les écoles ou collaborent à la planification et la mise en œuvre d'actions • accompagnant les membres des équipes-écoles ou collaborent à la planification et la mise en œuvre d'actions • accompagnant les membres des équipes-écoles du réseau de l'éducation dans une démarche de planification concertée <p>1.3 Accompagner le milieu à la rédaction d'un portrait de situation et l'identification des besoins de l'équipe-école et des jeunes en analysant les actions déjà réalisées ou planifiées dans l'école</p> <p>1.4 Accompagner les milieux scolaires quant à l'amélioration des connaissances liées aux meilleures pratiques en promotion de la santé mentale positive et en prévention</p> <p>1.5 Outiller les milieux d'enseignement à mettre e/n place des mesures environnementales favorables à une santé mentale positive (ex. : Environnement physique favorable et sécuritaire et environnement social favorable)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ententes formelles signées • Augmentation du nombre d'établissements (écoles) avec lesquels le CISSS collabore à des actions de promotion de la santé mentale en contexte scolaire • Nombre d'analyses, de révisions et d'accompagnements de rédaction de portraits de situation et d'identification de besoins • Nombre d'ateliers d'appropriation sur l'AÉS 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2025, 100 % des centres de services scolaires auront convenu, avec le CISSS, des modalités de collaboration formelles pour la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé mentale en contexte scolaire en fonction des besoins • D'ici 2025, observer une augmentation de 10 % du nombre d'établissements (écoles) avec lesquels le CISSS de la Côte-Nord collabore à des actions de promotion de la santé mentale en contexte scolaire • En 2025, au moins deux ateliers d'appréciation sur l'AÉS auront été offerts aux équipes des écoles 	<p>Équipe prévention et promotion de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du programme jeunesse • Milieu scolaire • RAP Côte-Nord • RSEQ

Santé mentale positive

Orientation	Action à réaliser	Indicateur	Cible 2024-2025	Responsable	Partenaire
<p>2. Faire connaître l'importance d'agir et de s'engager en promotion de la santé et en prévention auprès de tous les élèves dans leur milieu en cohérence avec le projet Épanouir</p>	<p>2.1 Développer une collaboration et une meilleure capacité d'agir des différents acteurs mobilisés (Amélioration de l'efficacité, de l'efficacit� et de la port�e des actions et ce, par �galement, le renforcement des comportements et attitudes d'ouverture, d'empathie, de coop�ration et coh�rence des messages véhicul�s)</p> <p>2.2 Transfert de connaissances et d�veloppement des comp�tences des acteurs en promotion de la sant� mentale positive et en pr�vention en outillant les membres de l'�quipe-�cole</p> <p>2.3 Sensibiliser les milieux � la bienveillance et � la sant� mentale positive en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D�veloppant des interventions innovantes pour cr�er des environnements sains, bienveillants et s�curitaires • Informant le personnel scolaire sur des fa�ons de prendre soin de sa sant� mentale • Offrant du soutien dans l'animation d'actions aupr�s des jeunes • Offrant divers outils et activit�s favorables � la sant� et au bien-�tre du personnel scolaire • Offrant du soutien-conseil aux �quipes-�coles en promotion de la sant� mentale positive chez les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers donn�s par les intervenants de sant� publique dans les �coles aupr�s des diff�rents acteurs (�quipes-�cole, �l�ves et parents) 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2025, une communaut� de pratique avec les acteurs du milieu scolaire sera active et implant�e dans la r�gion dans une vis�e de transfert de connaissances • Augmenter de 10 % le nombre d'ateliers donn�s par les intervenants de sant� publique dans les �coles aupr�s des diff�rents acteurs (�quipes-�cole, �l�ves et parents) 	<p>�quipe pr�vention et promotion de la sant�</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu scolaire • RAP C�te-Nord • RSEQ

Santé mentale positive

Orientation	Action à réaliser	Indicateur	Cible 2024-2025	Responsable	Partenaire
	<p>2.4 Mettre de l'avant les données probantes afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et outiller les équipes-écoles dans l'appropriation et l'utilisation du référent ÉKIP • Utiliser les différents outils d'analyse du référent ÉKIP • Promouvoir le référent d'activités ÉKIP • Promouvoir le site <i>Ça se cultive – ASPQ</i> <p>2.5 Accompagner les milieux dans la planification d'activités visant le développement de savoirs et de compétences en lien avec la santé mentale positive (Habilités sociales, gestion des émotions, pleine conscience, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités de formation et d'appropriation du référent ÉKIP animé 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2024-2025, au moins deux activités de formation et d'appropriation du référent ÉKIP auront été offertes aux équipes des écoles 		
<p>3. Mettre en œuvre des actions en promotion de la santé mentale auprès de la population en cohérence avec les meilleures pratiques</p>	<p>3.1 Réaliser des actions de promotion de la santé mentale positive auprès des jeunes en contexte scolaire par le biais des programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hors-Piste • Dévelop'Action <p>3.2 Élaborer un plan d'action en promotion de la santé mentale positive dans les milieux de vie fréquentés par les adultes</p> <p>3.3 Réaliser des actions de promotion de la santé mentale positive dans les milieux de vie fréquentés par les adultes, selon les meilleures pratiques ou via des programmes reconnus, comme le programme :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'écoles où le programme Hors-Piste est déployé • Nombre d'écoles où le programme Dévelop'Action est offert • Maintien des collaborations et partenariats formels déjà mis en place pour la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé mentale • Nombre de milieux offrant des actions en 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2025, 70 % des écoles de la région auront déployé le programme Hors-Piste • En 2025, 100 % des écoles de la région auront déployé le programme Dévelop'Action • En 2025, la région se sera dotée d'un plan d'action en promotion de la santé mentale dans des milieux de vie fréquentés par les adultes (Milieux de travail, 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe prévention et promotion de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • Différents milieux (ex. travail, loisir et municipal) fréquentés par les adultes • Milieu scolaire

Santé mentale positive

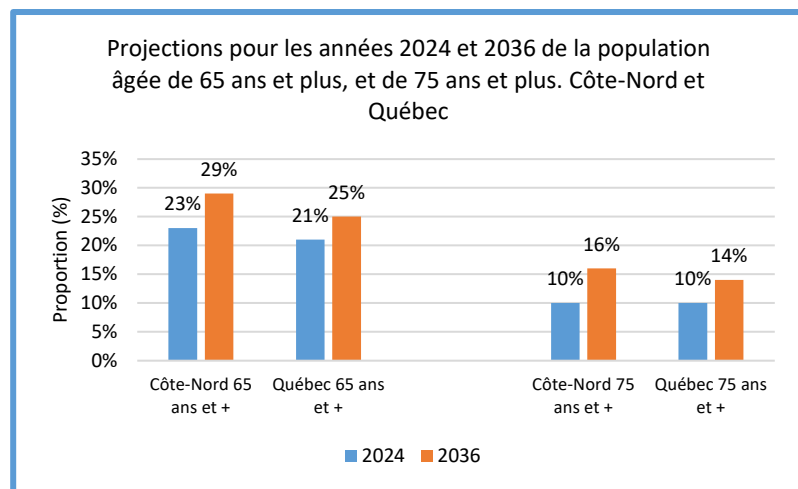
Orientation	Action à réaliser	Indicateur	Cible 2024-2025	Responsable	Partenaire
	<ul style="list-style-type: none"> À deux doigts de la limite 	santé mentale positive auprès des adultes	milieux municipaux, etc.) <ul style="list-style-type: none"> Au moins un milieu de vie de chacune des MRC offre des actions de promotion de la santé mentale positive 		
4. Apporter du soutien à la mise en œuvre d'interventions en prévention du suicide	4.1 Implanter les mesures prévues dans les guides de bonnes pratiques en prévention du suicide, en continuité des ateliers à l'intention des gestionnaires 4.2 Assurer le déploiement de réseaux de sentinelles dans chacun des territoires locaux 4.3 Assurer le respect des standards ministériels de la Ligne nationale téléphonique d'intervention en prévention du suicide (1-866-APPELLE)	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de MRC ayant déployé le réseau de sentinelles Nombre d'appels non répondus de la ligne nationale téléphonique d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> D'ici 2025, le plan d'action concerté en matière de prévention du suicide aura été mis à jour En 2025, des sentinelles auront été formées dans l'ensemble des 6 MRC Diminution du nombre d'appels non répondus 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe prévention et promotion de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> CPS Direction des programmes santé mentale, dépendance et itinérance Direction des services multi-disciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique

Vieillesse en santé

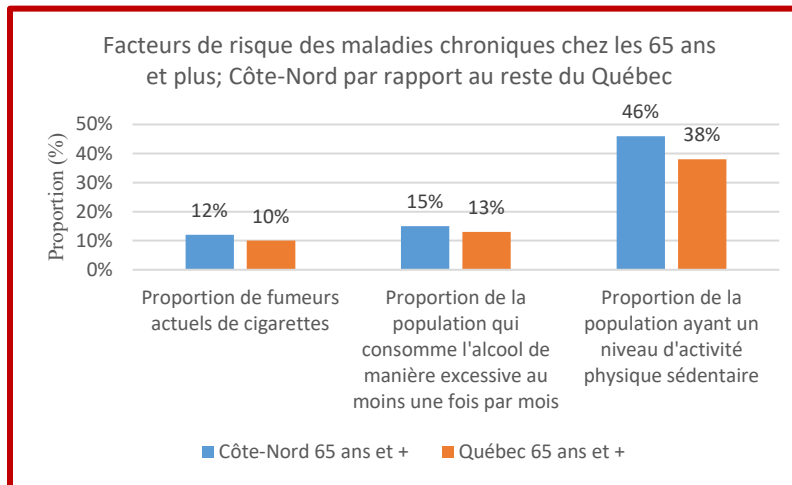
Vieillesse en santé

Principaux enjeux

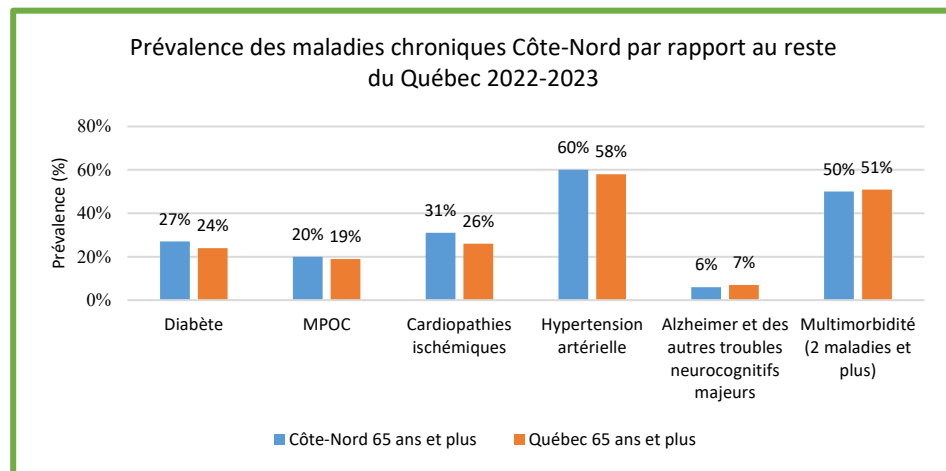
Enjeu 1 : Augmentation prévue de la population âgée de 65 ans et plus et de 75 ans et plus entre 2024 et 2026



Enjeu 3 : Proportions élevées de certains facteurs de risque liés aux maladies chroniques



Enjeu 2 : Prévalence élevée de certaines maladies chroniques



Enjeu 4 : Isolement social, détresse psychologique et faible revenu

- 27 % des personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent seules contre 30 % au Québec selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), 2021
- Le degré de solitude chez les 65 ans et plus est de 4 % contre 5 % au Québec selon l'enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), 2020-2021
- Près de 22 % de la population âgée de 65 ans et plus se situe à un niveau élevé de détresse psychologique
- Près de 20 % de la population âgée de 65 ans et plus vit sous le seuil de faible revenu

Sources : Enjeu 1 : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Série 2023 des projections de population (2023-2041 : série produite en juillet 2023), pour le découpage géographique en vigueur en avril 2021. Enjeu 2 : Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), cycle 2020-2021, gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec. Enjeu 3 : Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Vieillesse en santé

Orientation	Action à réaliser	Indicateur	Cible 2024-2025	Responsable	Partenaire
1. Soutenir l'adoption du mode de vie physiquement actif et la saine alimentation pour tous	1.1. Offrir des sessions de groupe sur le mode de vie physiquement actif (MVPA) dans les municipalités et organismes communautaires 1.2. Créer et soutenir l'animation des clubs de marche 1.3. Mobiliser les partenaires pour la création d'environnements favorables 1.4. Accompagner les municipalités dans la réalisation des évaluations d'impact sur la santé (EIS) 1.5. Animer des ateliers sur la saine alimentation pour la population générale et dans les organismes communautaires 1.6. Accompagner les municipalités pour la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie 1.7. Augmenter l'accès et le soutien aux popotes roulantes	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers animés sur le MVPA • Nombre d'ateliers animés sur le système alimentaire pour tous (SAPT) • Nombre de clubs de marche • Proportion des municipalités avec un club de marche • Nombre de municipalités soutenues pour les EIS • Nombre d'ateliers animés sur le SAPT • Nombre de personnes rejointes par les popotes roulantes • Nombre et proportion de municipalités amies des aînés (MADA) 	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation annuelle d'ateliers et d'activités • Développer des clubs de marche dans 80 % des municipalités et communautés autochtones 	Équipe communautés en santé	<ul style="list-style-type: none"> • SAPA • TIR- SHV / URLS • FADOQ • MRC • Municipalités
2. Mettre en place des conditions favorables à la prévention des chutes et du déconditionnement	2.1. Dispenser le programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) dans les territoires de MRC 2.2. Former les animateurs Viactive dans chaque localité de la région	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes formées • Nombre d'animateurs formés 	10 sessions du PIED par année Avoir au moins une personne formée dans chaque localité pour le programme Viactive	Équipe communautés en santé	<ul style="list-style-type: none"> • FADOQ • Municipalités • Milieux de vie (CHSLD, RPA, RI, OMH)

Vieillesse en santé

Orientation	Action à réaliser	Indicateur	Cible 2024-2025	Responsable	Partenaire
3. Accroître la bienveillance à l'égard des aînés et la participation sociale des aînés	3.1 Participer aux travaux de la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord ainsi que celles des tables locales 3.2 Soutenir la campagne de promotion de la bienveillance à l'égard des aînés 3.3 Soutenir les FADOQ pour accroître les actions adaptées dans chacune des municipalités 3.4 Soutenir les actions des autres partenaires communautaires (organismes communautaires, municipalité, table locale des aînés) visant la participation sociale des aînés en particulier ceux qui sont vulnérables(isolés) 3.5 Soutenir la détection des aînés vivant de la détresse psycho ou déclin cognitif et assurer le référencement vers les services appropriés	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes réalisées • Bilan des campagnes • Nombre de partenaires communautaires soutenus • Nombre de personnes vulnérables rejointes par les partenaires • Nombre d'activités intergénérationnelles réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de FADOQ avec des ententes • Nombre d'initiatives soutenues 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe communautés en santé 	<ul style="list-style-type: none"> • SAPA • TIR- SHV / URLS • FADOQ • MRC • Municipalités • OMH
4. Améliorer les couvertures vaccinales des personnes aînées	4.1 Assurer les activités de vaccination saisonnières contre la grippe, la COVID-19 4.2 Assurer la vaccination contre le pneumocoque et le zona	<ul style="list-style-type: none"> • Couvertures vaccinales 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 80 % de couverture vaccinale pour les antigènes 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe des maladies infectieuses 	<ul style="list-style-type: none"> • SAPA • Milieux de vie (CHSLD, RPA, RI, OMH)

Vieillesse en santé

Orientation	Action à réaliser	Indicateur	Cible 2024-2025	Responsable	Partenaire
5. Renforcer la participation aux concertations intersectorielles	5.1. Participer activement aux travaux de la table régionale des aînés 5.2. Participer activement aux travaux de la table régionale des aînés 5.3. Participer activement aux travaux des mobilisations territoriales de la TSQvie 5.4. Accompagner et soutenir les organismes communautaires 5.5. Accompagner les municipalités pour la mise à jour des politiques MADA 5.6. Soutenir les initiatives communautaires favorisant les activités intergénérationnelles 5.7. Soutenir les initiatives visant à améliorer l'accès à un logement adéquat, abordable, sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités intergénérationnelles réalisées • Nombre de municipalités avec des plans concertés pour les aînés 	<ul style="list-style-type: none"> • 80 % de participation aux rencontres des tables 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe surveillance • Équipe communautés en santé 	<ul style="list-style-type: none"> • FADOQ • Table des aînés • Municipalités • Communautés autochtones
6. Poursuivre la surveillance de l'état de santé et l'évaluation des interventions	6.1. Faire des portraits périodiques de l'état de santé des aînés 6.2. Collaborer à la réalisation des portraits des communautés 6.3. Contribuer à l'évaluation des plans d'action concertés		<ul style="list-style-type: none"> • Une mise à jour bisannuelle de certaines données • Une évaluation bisannuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe surveillance • Équipe communautés en santé 	<ul style="list-style-type: none"> • FADOQ • Table des aînés • Municipalités • Communautés autochtones



**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET
DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD**

www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca

